

FOCUS

#08

05 - 2021

IMPACT DU COVID-19 SUR LES FINANCES COMMUNALES



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES



IMPACT DU COVID-19 SUR LES FINANCES COMMUNALES

Messages clés

- Cette note compare les budgets modifiés 2020 aux budgets initiaux 2020 et aux comptes 2019 des dix-neuf communes bruxelloises. Elle ne distingue pas les modifications liées à la crise du Covid-19 des autres modifications. Cette distinction se fera dans une prochaine version, qui approfondira l'analyse de l'impact de la crise du Covid-19 sur les finances communales.
- Par rapport aux budgets initiaux, la détérioration des finances communales pour l'ensemble des communes bruxelloises se chiffre à 50 984 694 euros pour le résultat à l'exercice propre (avec prélèvements fonctionnels) et à 54 039 560 euros pour le résultat cumulé. Additionnée des réserves, la diminution se chiffre à 44 125 804 euros.
- Par rapport aux comptes 2019, les baisses se chiffrent à 56 415 019 euros pour le résultat à l'exercice propre et à 56 133 877 euros pour le résultat cumulé. Additionnée des fonds de réserve, la baisse s'établit à 59 490 086 euros.
- Les estimations des recettes agrégées diminuent de 15 501 891 euros (-0,63 %) par rapport aux budgets initiaux. Cette diminution s'explique par la baisse des estimations des recettes de prestations.
- Les communes ne semblent pas avoir intégré l'impact des recettes de transferts dans leurs modifications budgétaires. Or, on pourrait supposer que la crise sanitaire ait un impact négatif sur la perception de certaines taxes (taxes sur les spectacles et entreprises, taxes et redevances sur l'occupation du domaine public, taxes et redevances communales, amendes...).
- Au niveau des dépenses agrégées, les estimations augmentent de 36 657 334 euros (+1,49 %) par rapport aux budgets initiaux. Ce sont les dépenses de transferts et les dépenses de fonctionnement qui sont principalement impactées.
- Sur l'ensemble des communes, 30 810 581 euros sont inscrits dans la sous-fonction 140 (Calamités) et correspondent donc à des dépenses directement liées au Covid-19.
- Seules les communes d'Anderlecht et d'Uccle présentent un résultat à l'exercice propre (avec prélèvements fonctionnels) positif.
- Au cumulé, seules trois communes seraient en mali : Berchem-Sainte-Agathe, Evere et Schaerbeek. Ces trois communes ne respectent donc pas la décision du gouvernement autorisant exceptionnellement un déficit à l'exercice propre pour autant que l'équilibre au niveau du résultat cumulé additionné des réserves ordinaires soit maintenu.
- En tenant compte des réserves, seule la commune de Berchem-Sainte-Agathe présente un résultat négatif. Les communes de Schaerbeek et d'Evere ont des résultats faibles et vraisemblablement insuffisants pour absorber les suites de la crise en 2021.
- Au vu du montant important des provisions (219 426 937 euros), il serait judicieux de demander aux communes, et surtout à celles en difficulté financière, d'analyser la structure de leurs provisions ainsi que leurs affectations. En effet, les provisions non affectées à un objet précis ou qui ne sont plus nécessaires au vu de l'évolution du risque pour lequel elles avaient été constituées pourraient être réaffectées au fonds de réserve ordinaire.



Introduction

INTRODUCTION

La présente analyse constitue une photographie au 30 novembre 2020 des budgets modifiés des dix-neuf communes bruxelloises. Elle se focalise sur le résultat du service ordinaire et n'aborde pas le service extraordinaire. En effet, on considère que la crise sanitaire n'a pas d'impact sur les projets d'investissement, qui seront, au pire, reportés.

Elle a pour but d'avoir une vue d'ensemble sur l'évolution des budgets modifiés par rapport aux budgets initiaux 2020 et aux comptes 2019.

Cette note préfigure une prochaine analyse qui approfondira la question de l'impact de la crise sanitaire sur la détérioration des finances communales.

Les chapitres concernent l'évolution du résultat à l'exercice propre (avec prélèvements fonctionnels), des recettes et des dépenses, du résultat cumulé, ainsi que du résultat cumulé additionné des fonds de réserve. Le dernier chapitre abordera les mises en provisions pour risques et charges des communes.

Tableau récapitulatif (19 communes ; EUR)

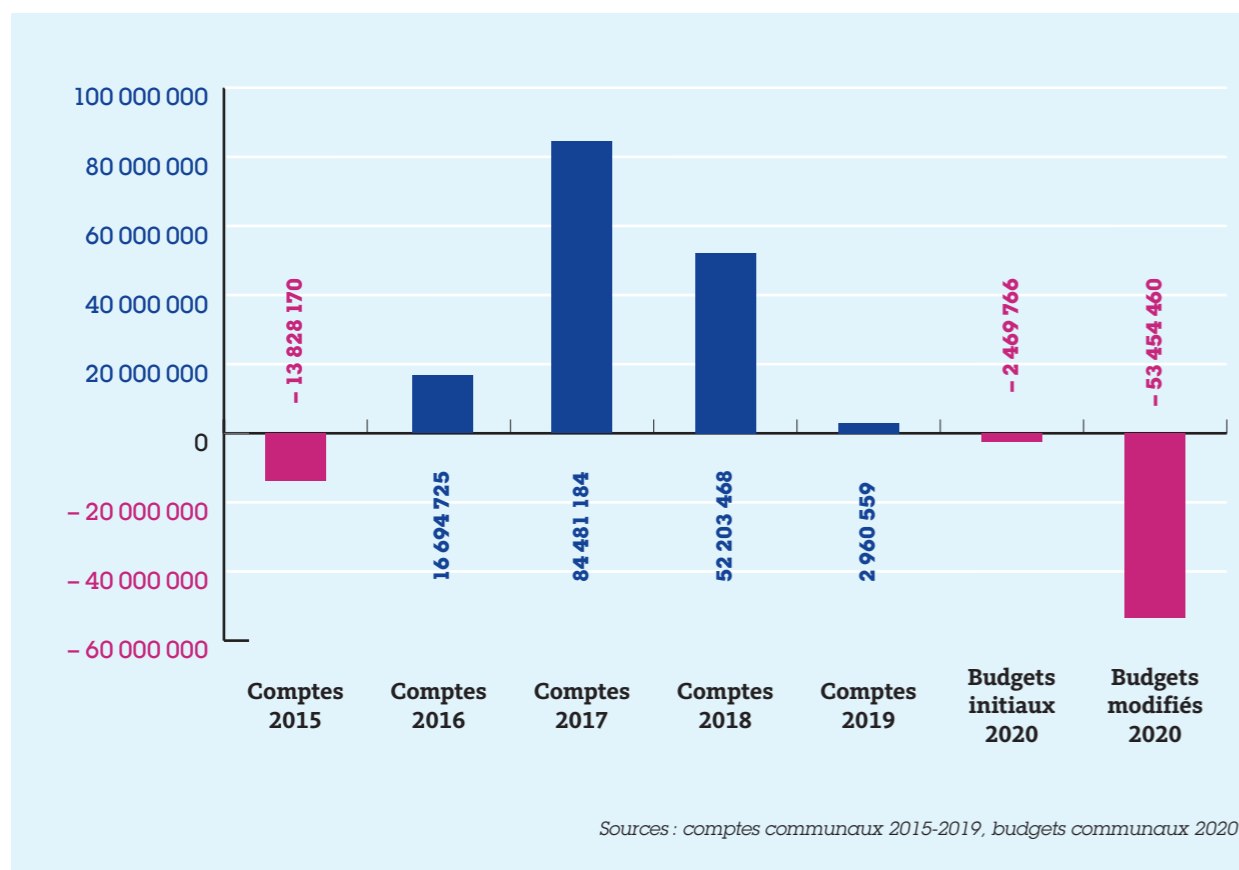
	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés - budgets initiaux	Budgets modifiés / budgets initiaux	Budgets modifiés - comptes 2019	Budgets modifiés / comptes 2019
Recettes	2 387 370 613	2 469 031 225	2 453 529 335	-15 501 891	-0,63 %	+66 158 721	+2,77 %
Dépenses	2 341 329 822	2 467 518 066	2 504 175 400	+36 657 334	+1,49 %	+162 845 578	+6,96 %
Résultat exercice propre (hors prélèvements fonctionnels)	46 040 792	1 513 160	-50 646 065	-52 159 224	-	-96 686 857	-
Résultat exercice propre (avec prélèvements fonctionnels)	2 960 559	-2 469 766	-53 454 460	-50 984 694	-	-56 415 019	-
Résultat exercice antérieur	251 178 016	217 674 806	215 903 532	-1 771 273	-0,81 %	-35 274 484	-14,04 %
Prélèvements généraux - Recettes	6 943 060	11 011 553	19 372 193	+8 360 641	+75,93 %	+12 429 133	+179,02 %
Prélèvements généraux - Dépenses	58 121 885	22 351 159	31 995 393	+9 644 234	+43,15 %	-26 126 492	-44,95 %
Résultat cumulé	202 959 749	203 865 432	149 825 872	-54 039 560	-26,51 %	-53 133 877	-26,18 %
Fonds de réserve ordinaire	109 227 685	92 957 720	102 871 476	+9 913 757	+10,66 %	-6 356 209	-5,82 %
Totaux Cumulé + Réserves	312 187 434	296 823 152	252 697 348	-44 125 804	-14,87 %	-59 490 086	-19,06 %
Provision risques et charges	237 464 147	190 942 741	219 426 937	+28 484 196	+14,92 %	-18 037 211	-7,60 %
Totaux Cumulé + réserves + provision	549 651 582	487 765 892	472 124 285	-15 641 607	-3,21 %	-77 527 297	-14,10 %

Sources: comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

1. RÉSULTAT À L'EXERCICE PROPRE AVEC PRÉLEVEMENTS FONCTIONNELS

Le résultat à l'exercice propre avec prélèvements fonctionnels pour l'ensemble des budgets modifiés des dix-neuf communes bruxelloises présente un mali de -53 454 460 euros. Il s'agit d'une détérioration importante de 50 984 694 euros par rapport aux budgets initiaux (-2 469 766 euros). Par rapport aux comptes 2019, la détérioration est de 56 415 019 euros.

Résultat à l'exercice propre avec prélèvements fonctionnels (19 communes ; EUR)



Seules les communes d'Anderlecht et d'Uccle présentent un résultat à l'exercice propre (avec prélèvements fonctionnels) positif. Les bonis sont respectivement de 15 292 euros et de 894 023 euros. Notons également des malis inférieurs à 100 000 euros pour les communes de Forest (-29 332 euros) et de Koekelberg (-53 215 euros).

Comme le montrera le chapitre suivant, la détérioration du résultat agrégé de l'exercice propre s'explique tant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses.

Résultat à l'exercice propre avec prélèvements fonctionnels (19 communes ; EUR)

Communes	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés 2020 - budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020 - comptes 2019
Anderlecht	855 212	51 017	15 292	-35 725	-839 920
Auderghem	54 315	72 947	-379 335	-452 282	-433 650
Berchem-Sainte-Agathe	-11 643	2 002	-947 998	-950 000	-936 355
Bruxelles	-25 201 371	-5 344 333	-18 920 176	-13 575 843	+6 281 195
Etterbeek	10 027 021	91 703	-2 974 597	-3 066 300	-13 001 618
Evere	-1 294 915	135 040	-1 037 729	-1 172 769	+257 186
Forest	-2 841 422	20 025	-29 332	-49 357	+2 812 091
Ganshoren	1 748 486	555	-601 429	-601 984	-2 349 915
Ixelles	3 280 889	0	-7 953 000	-7 953 000	-11 233 890
Jette	1 292 095	-468 590	-3 102 867	-2 634 277	-4 394 962
Koekelberg	1 441 405	18 651	-53 215	-71 866	-1 494 620
Molenbeek-Saint-Jean	-40 592	-1 502 564	-367 456	+1 135 108	-326 864
Saint-Gilles	3 412 046	3 533	-1 841 037	-1 844 570	-5 253 082
Saint-Josse-ten-Noode	37 135	562 597	-3 584 673	-4 147 270	-3 621 808
Schaerbeek	1 006 190	-909 723	-7 592 833	-6 683 110	-8 599 023
Uccle	1 809 895	3 810 658	894 023	-2 916 635	-915 872
Watermael-Boitsfort	793 625	-33 430	-433 958	-400 528	-1 227 583
Woluwe-Saint-Lambert	4 573 311	520 135	-2 773 047	-3 293 182	-7 346 358
Woluwe-Saint-Pierre	2 018 877	500 011	-1 771 094	-2 271 105	-3 789 971
TOTAUX	2 960 559	-2 469 766	-53 454 460	-50 984 694	-56 415 019

Sources : comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

2. RECETTES ET DÉPENSES

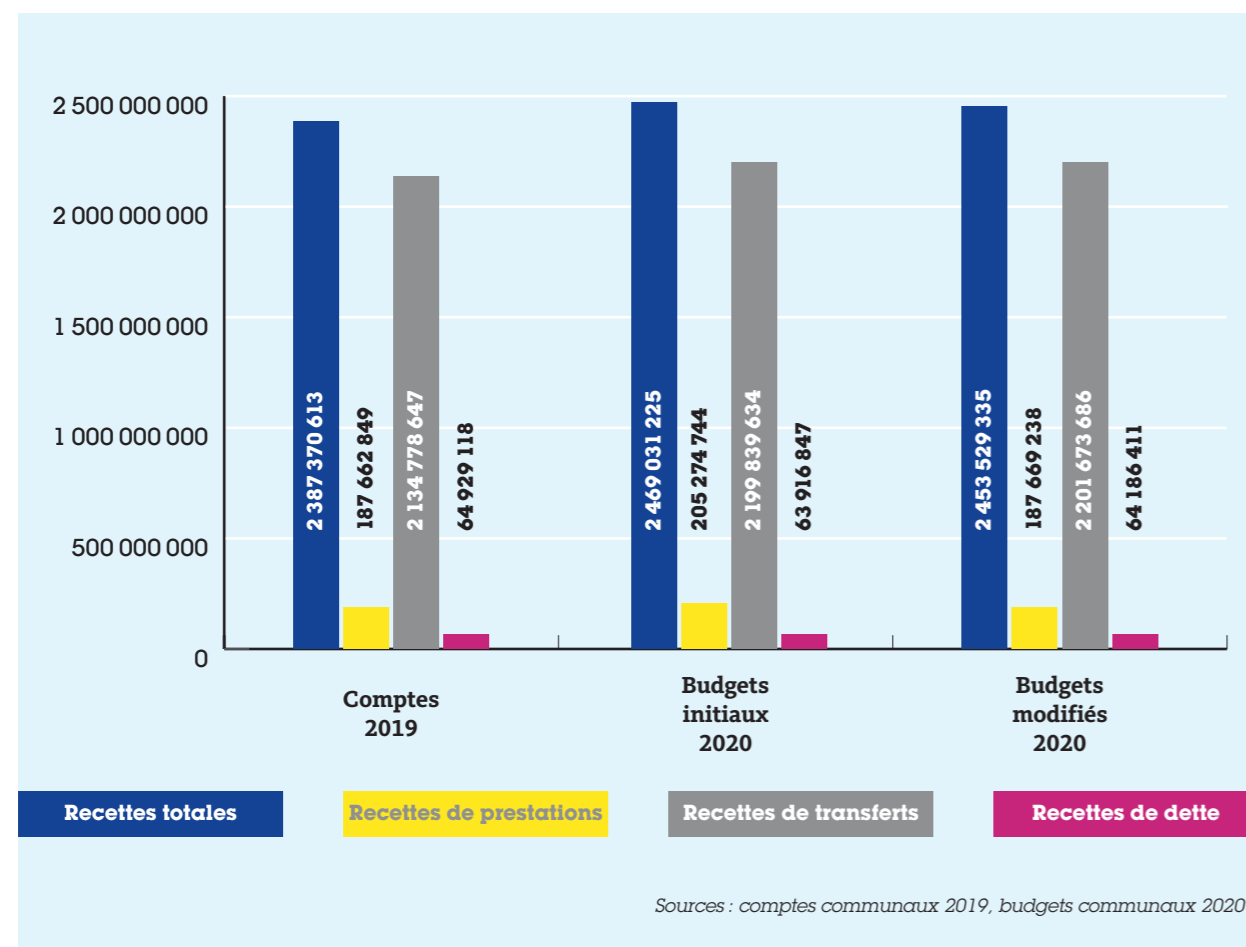
2.1 Recettes

Les modifications budgétaires présentent des recettes agrégées, hors enseignement subventionné, s'élevant à 2 453 529 336 euros, soit une diminution de 15 501 891 euros (-0,63 %) par rapport aux budgets initiaux. Cette diminution s'explique par la baisse des estimations des recettes de prestations d'un montant de 17 605 507 euros (-8,58 %).

Remarquons que les communes ne semblent pas avoir intégré l'impact des recettes de transferts dans leurs modifications budgétaires. Or, on pourrait supposer que la crise sanitaire ait un impact négatif sur la perception de certaines taxes (taxes sur les spectacles et entreprises, taxes et redevances sur l'occupation du domaine public, taxes et redevances communales, amendes...).

Par rapport aux comptes 2019, les recettes agrégées, hors enseignement subventionné, augmentent de 66 158 721 euros (+3,31 %). Cette augmentation se retrouve principalement dans la hausse des recettes de transferts (+66 895 039 euros, +3,13 %).

Recettes (19 communes ; EUR)



Recettes (19 communes ; EUR)

	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés - budgets initiaux	Budgets modifiés/budgets initiaux	Budgets modifiés - comptes 2019	Budgets modifiés/comptes 2019
Recettes de prestations	187 662 849	205 274 744	187 669 238	-17 605 507	-8,58 %	+6 389	0,00 %
Recettes de transferts	2 134 778 647	2 199 839 634	2 201 673 686	+1 834 052	+0,08 %	+66 895 039	+3,13 %
Recettes de dette	64 929 118	63 916 847	64 186 411	+269 564	+0,42 %	-742 707	-1,14 %
Recettes totales	2 387 370 613	2 469 031 225	2 453 529 335	-15 501 891	-0,63 %	+66 158 721	+2,77 %

Sources : comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

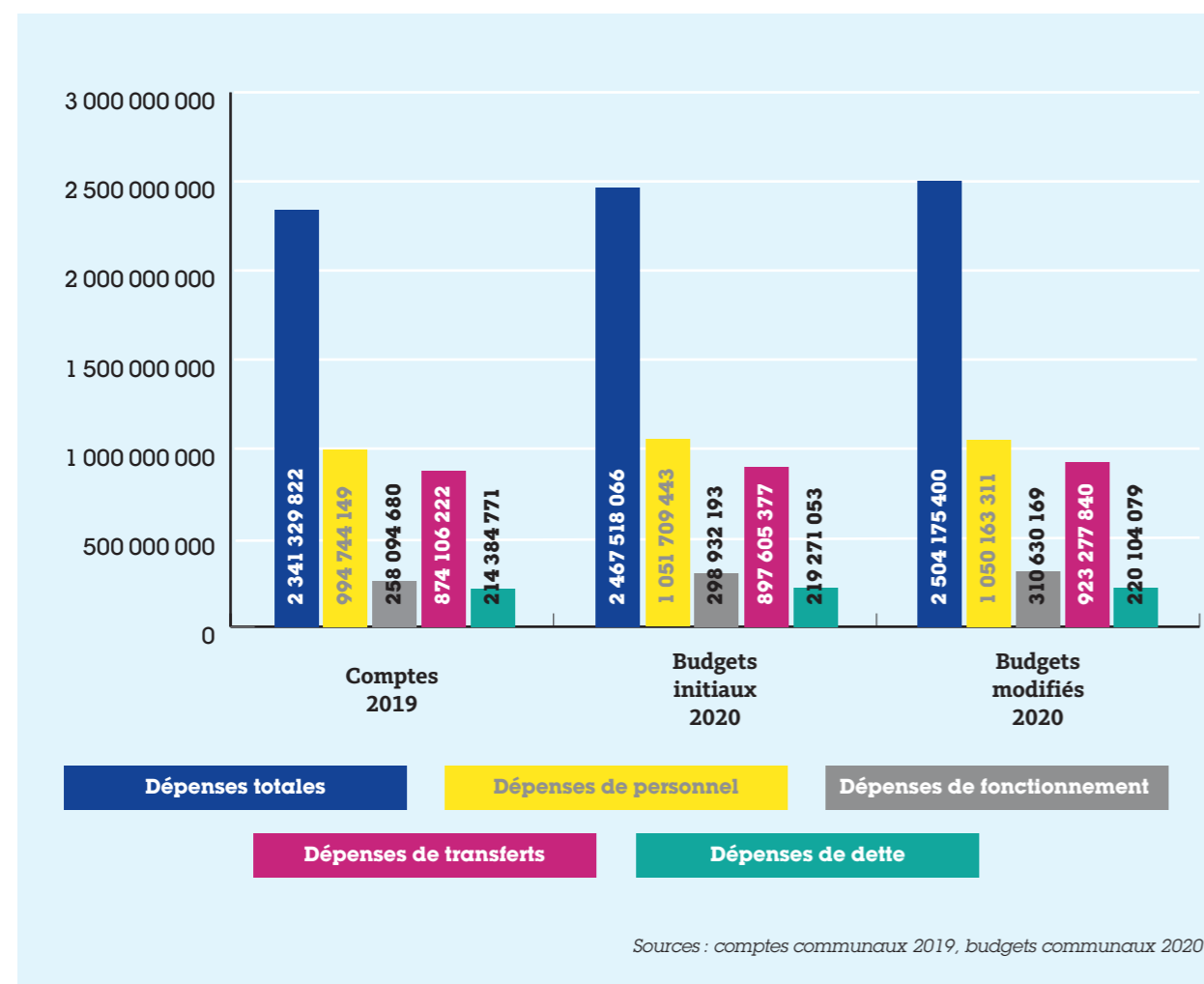


2.2 Dépenses

À u niveau des dépenses agrégées, hors enseignement subventionné, les modifications budgétaires représentent un montant de 2 504 175 400 euros, soit une augmentation significative de 36 657 334 euros (+1,49 %) par rapport aux budgets initiaux. Ce sont dans les dépenses de transferts (+25 672 462 euros, +2,86 %) et dans les dépenses de fonctionnement (+11 697 976 euros, +3,91 %) que l'on retrouve les hausses les plus significatives.

Par rapport aux comptes 2019, les dépenses agrégées, hors enseignement subventionné, augmentent de 162 845 578 euros (+6,96 %). Cette augmentation se retrouve dans toutes les catégories de dépenses, à savoir, les dépenses de personnel (+55 419 162 euros, +5,57 %), les dépenses de fonctionnement (+52 535 490 euros, +20,36 %), les dépenses de transferts (+49 171 618 euros, +5,63 %) et les dépenses de dette (+5 719 308 euros, +2,67 %).

Dépenses (19 communes; EUR)



Dépenses (19 communes; EUR)

	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés - budgets initiaux	Budgets modifiés/budgets initiaux	Budgets modifiés - comptes 2019	Budgets modifiés/comptes 2019
Dépenses de personnel	994 744 149	1 051 709 443	1 050 163 311	-1 546 131	-0,15 %	+55 419 162	+5,57 %
Dépenses de fonctionnement	258 094 680	298 932 193	310 630 169	+11 697 976	+3,91 %	+52 535 490	+20,36 %
Dépenses de transferts	874 106 222	897 605 377	923 277 840	+25 672 462	+2,86 %	+49 171 618	+5,63 %
Dépenses de dette	214 384 771	219 271 053	220 104 079	+833 026	+0,38 %	+5 719 308	+2,67 %
Dépenses totales	2 341 329 822	2 467 518 066	2 504 175 400	+36 657 334	+1,49 %	+162 845 578	+6,96 %

Sources : comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

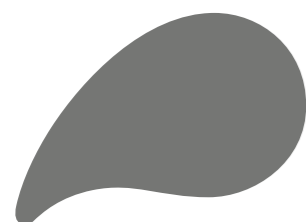
2.3 Sous-fonction 140 (Calamités)

Une brève analyse de l'utilisation de la sous-fonction 140 (Calamités) montre que les communes ont inscrit des dépenses directement liées au Covid-19 pour un montant de 30 810 581 euros. Toutes fonctions confondues, les dépenses totales augmentent de 36 657 334 euros entre les budgets initiaux et les budgets modifiés. Vu la différence relativement importante, notamment dans les dépenses de transferts, il sera nécessaire de distinguer de manière plus précise les modifications issues du fonctionnement structurel des communes de celles causées par la crise sanitaire. Ce point fera l'objet de la prochaine étude.

Dépenses de la sous-fonction 140 (EUR)

	Personnel	Fonctionnement	Transferts	Dette	Totaux
Sous-fonction 140	2 205 964	13 716 867	14 887 750	0	30 810 581
Delta budgets modifiés et budgets initiaux (toutes fonctions confondues)	-1 546 131	+11 697 976	+25 672 462	+833 026	+36 657 334

Sources : budgets communaux 2020

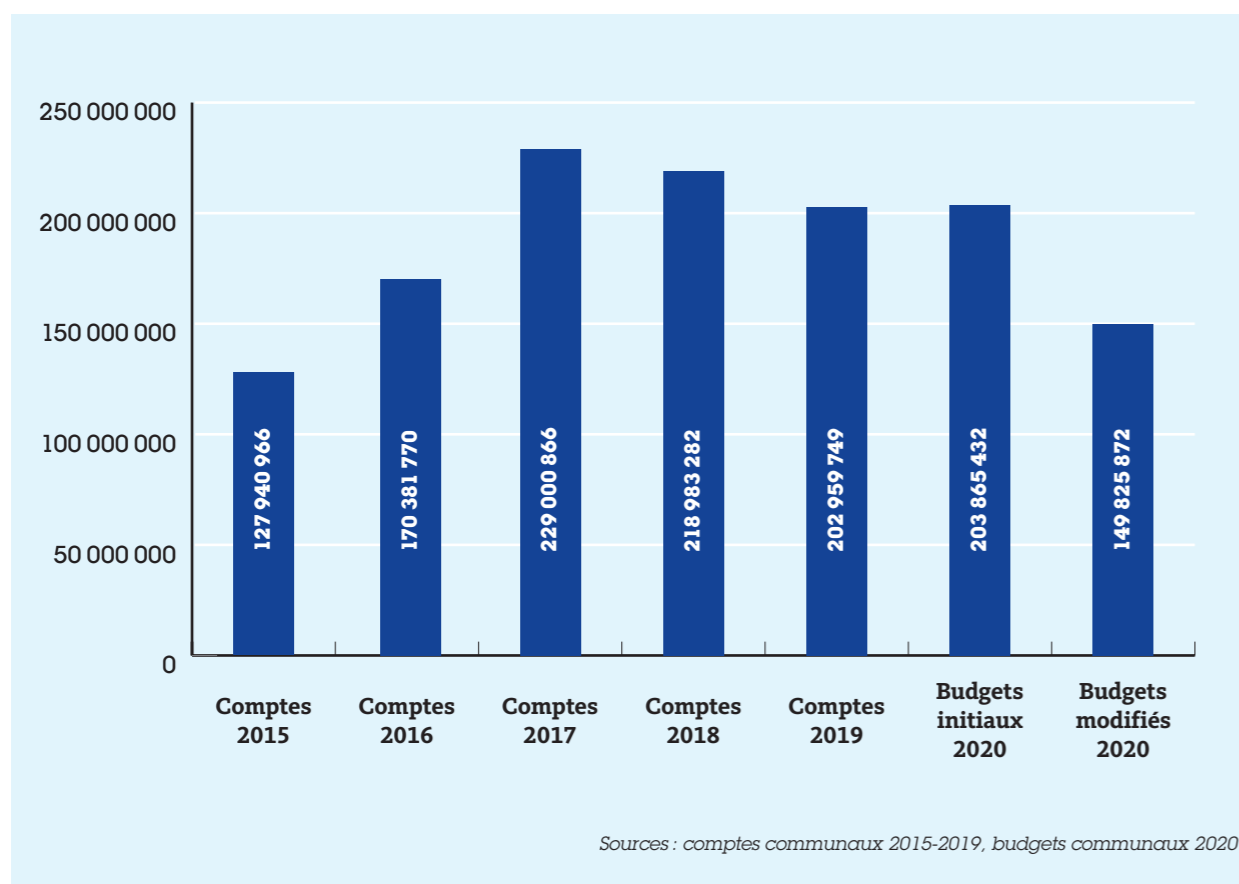


3. RÉSULTAT CUMULÉ

Le résultat cumulé pour l'ensemble des budgets modifiés des dix-neuf communes bruxelloises présente un boni de 149 825 872 euros. Il s'agit d'une détérioration importante de 54 039 560 euros (-26,51 %) par rapport aux budgets initiaux (203 865 432 euros). Par rapport aux comptes 2019, la détérioration est de 53 133 877 euros (-26,18 %).

Trois communes présentent un cumulé en négatif : Berchem-Sainte-Agathe (-918 576 euros), Evere (-142 003 euros), et Schaerbeek (-1 581 238 euros). Elles ne respectent donc pas la règle d'équilibre budgétaire, même assouplie.

Résultat cumulé (19 communes ; EUR)



Résultat cumulé (19 communes ; EUR)

Communes	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés 2020 - budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020 - comptes 2019
Anderlecht	12 500 233	12 815 407	12 515 525	-299 882	+15 292
Auderghem	2 587 495	1 554	1 545 926	+1 544 372	-1 041 569
Berchem-Sainte-Agathe	29 421	6 597	-918 576	-925 173	-947 998
Bruxelles	18 055 772	30 186 217	5 575 596	-24 610 622	-12 480 176
Etterbeek	35 240 321	30 013 854	32 265 724	+2 251 870	-2 974 597
Evere	895 726	3 175 254	-142 003	-3 317 257	-1 037 729
Forest	3 529 477	4 114 370	3 500 145	-614 225	-29 332
Ganshoren	8 802 285	7 638 073	2 977 079	-4 660 995	-5 825 206
Ixelles	21 995 643	29 254 319	24 685 418	-4 568 901	+2 689 776
Jette	3 616 242	3 152 498	2 973 663	-178 835	-642 579
Koekelberg	12 945 725	9 843 326	11 240 193	+1 396 867	-1 705 532
Molenbeek-Saint-Jean	2 769 669	6 618 733	3 092 506	-3 526 227	+322 837
Saint-Gilles	12 637 524	10 285 767	11 496 983	+1 211 217	-1 140 540
Saint-Josse-ten-Noode	6 802 712	7 418 237	2 718 039	-4 700 198	-4 084 673
Schaerbeek	2 917 403	3 274 757	-1 581 238	-4 855 995	-4 498 641
Uccle	13 329 339	19 492 374	10 000 000	-9 492 374	-3 329 339
Watermael-Boitsfort	20 396 663	7 621 180	11 382 687	+3 761 506	-9 013 976
Woluwe-Saint-Lambert	13 990 087	11 331 326	11 217 040	-114 286	-2 773 047
Woluwe-Saint-Pierre	9 918 014	7 621 588	5 281 167	-2 340 421	-4 636 848
TOTAUX	202 959 749	203 865 432	149 825 872	-54 039 560	-53 133 877

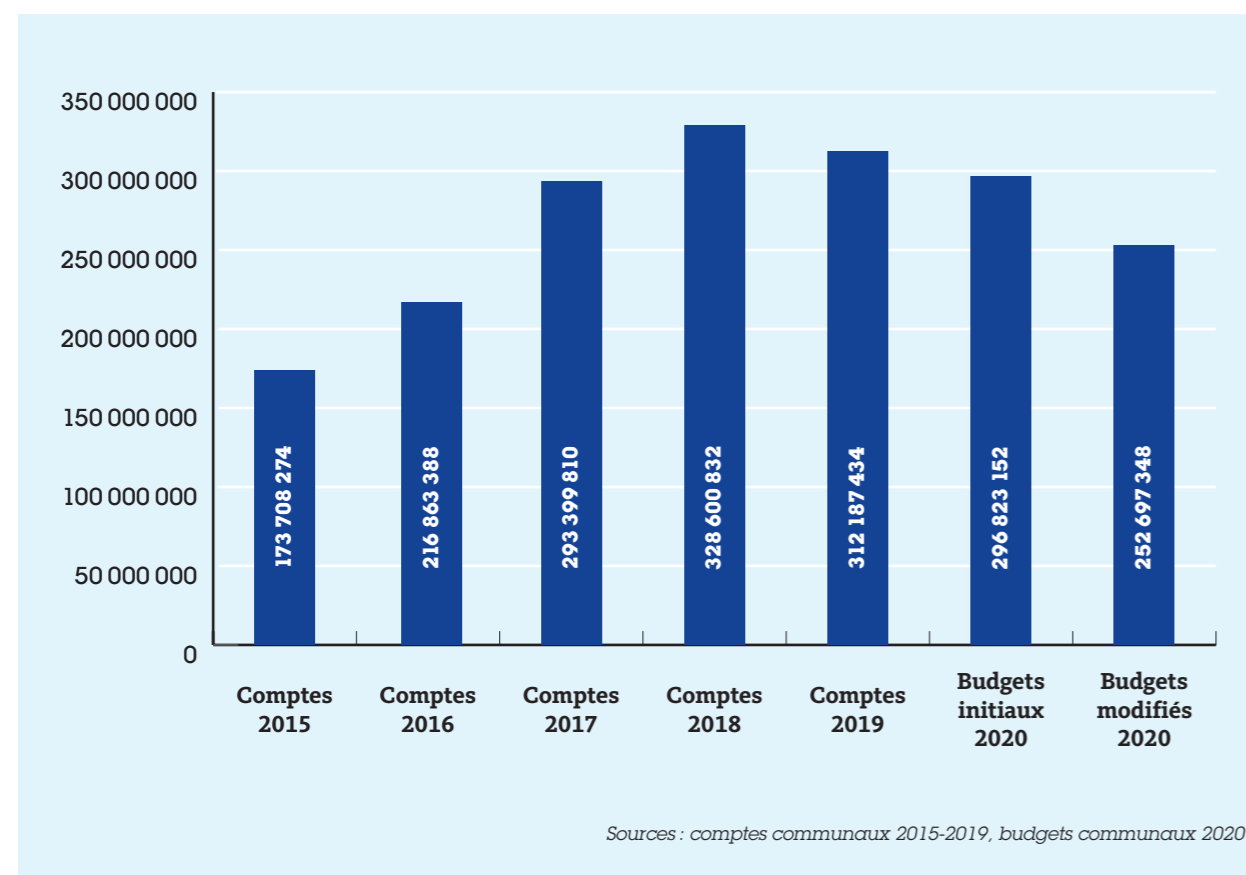
Sources : comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

4. RÉSULTAT CUMULÉ ADDITIONNÉ DES FONDS DE RÉSERVE

Aditionné des fonds de réserve, le résultat cumulé pour l'ensemble des budgets modifiés des dix-neuf communes bruxelloises présente un boni de 252 697 348 euros. Il s'agit d'une détérioration de 44 125 803 euros (-14,87 %) par rapport au résultat des budgets initiaux (296 823 152 euros). Par rapport aux comptes 2019, la détérioration est de 59 490 086 euros (-19,06 %).

Seule la commune de Berchem-Sainte-Agathe présente un résultat négatif équivalant à -918 576 euros. Les communes d'Evere et de Schaerbeek présentent des résultats inférieurs à 250 000 euros, à savoir 54 663 euros et 242 055 euros respectivement. Leurs marges de manœuvre pour absorber les suites de la crise en 2021 sont faibles et pourraient être insuffisantes. Les seize autres communes présentent des résultats cumulés additionnés de leurs réserves supérieurs à 4 000 000 d'euros. Soulignons également les résultats positifs importants des communes de Bruxelles (29 635 596 euros), d'Ixelles (29 501 419 euros) ainsi que de la commune (sous plan) d'Etterbeek (33 678 010 euros).

Résultat cumulé additionné des fonds de réserve (19 communes ; EUR)



Résultat cumulé additionné des fonds de réserve (19 communes ; EUR)

Communes	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés 2020 - budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020 - comptes 2019
Anderlecht	18 928 919	14 445 142	15 554 480	+1 109 338	-3 374 439
Auderghem	17 862 641	15 486 700	16 821 071	+1 334 371	-1 041 569
Berchem-Sainte-Agathe	29 421	6 597	-918 576	-925 173	-947 998
Bruxelles ¹	38 055 772	45 246 217	29 635 596	-15 610 622	-8 420 176
Etterbeek	36 652 607	31 426 140	33 678 010	+2 251 870	-2 974 597
Evere	1 292 392	3 371 919	54 663	-3 317 256	-1 237 728
Forest	12 130 830	11 443 370	11 124 913	-318 457	-1 005 917
Ganshoren	14 096 429	12 908 440	8 271 223	-4 637 218	-5 825 206
Ixelles	25 197 338	32 115 098	29 501 419	-2 613 679	+4 304 080
Jette	5 692 919	4 817 284	4 638 449	-178 835	-1 054 471
Koekelberg	13 006 684	9 904 285	11 301 152	+1 396 867	-1 705 532
Molenbeek-Saint-Jean	21 557 206	19 316 251	18 975 462	-340 789	-2 581 745
Saint-Gilles	18 604 071	15 040 009	16 459 270	+1 419 261	-2 144 801
Saint-Josse-ten-Noode	7 422 446	8 538 010	3 837 813	-4 700 198	-3 584 633
Schaerbeek	7 463 602	10 419 336	242 055	-10 177 281	-7 221 547
Uccle	13 329 339	19 492 374	10 000 000	-9 492 374	-3 329 339
Watermael-Boitsfort	22 605 115	10 151 331	13 280 411	+3 129 080	-9 324 704
Woluwe-Saint-Lambert	17 890 087	15 860 537	15 746 251	-114 286	-2 143 836
Woluwe-Saint-Pierre	20 369 616	16 834 108	14 493 687	-2 340 421	-5 875 929
TOTAUX	312 187 434	296 823 152	252 697 348	-44 125 803	-59 490 086

Sources : comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

¹ Le montant du résultat cumulé additionné des réserves et des provisions du compte 2019 de la ville de Bruxelles ne prend pas en compte l'arrêté de réformation du compte 2019 de celle-ci. Cet arrêté réaffecte pour un montant de 10 millions d'euros des provisions pour risques et charges vers le fonds de réserve ordinaire. Les montants pour le budget et les modifications budgétaires de l'exercice 2020 prennent bien en compte l'arrêté et sont donc corrects.

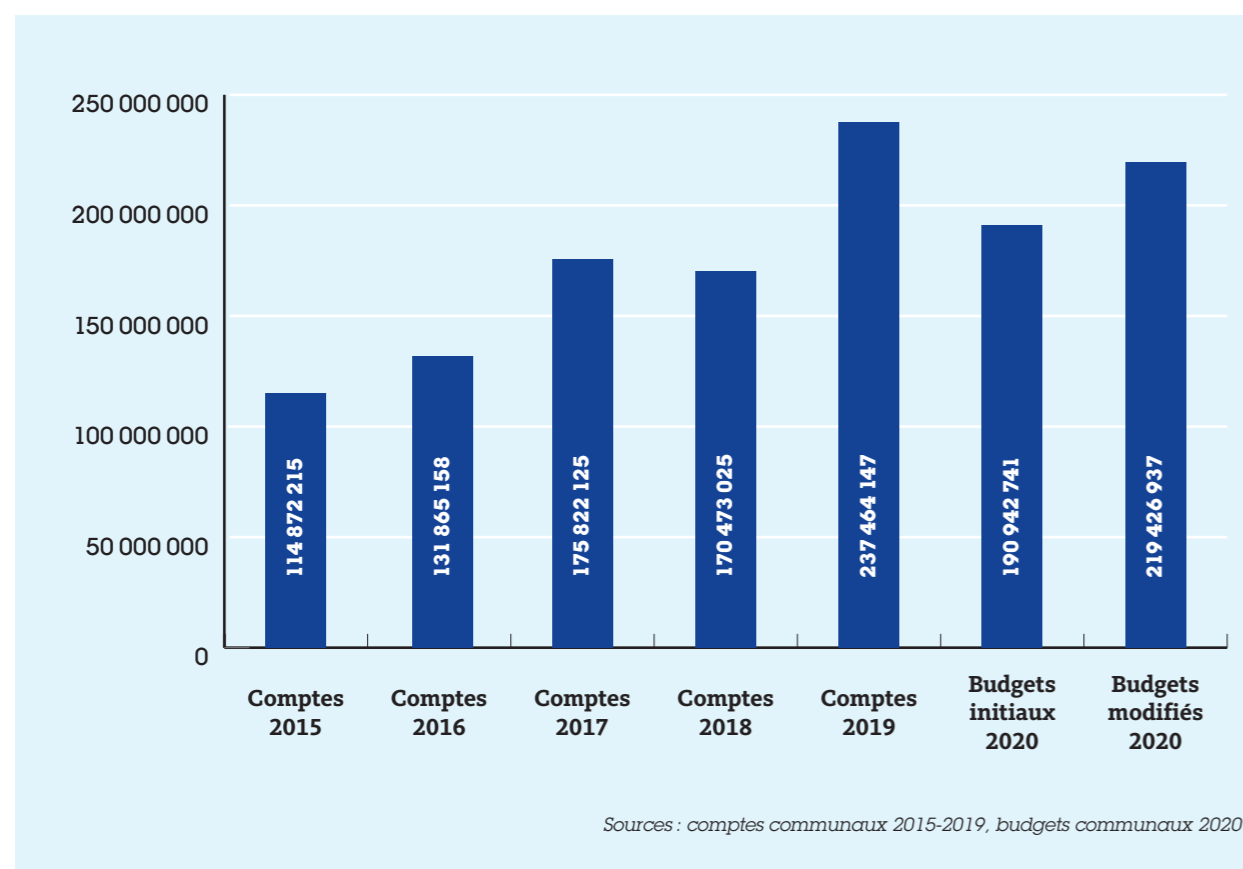
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges au niveau agrégé et selon les budgets modifiés s'élèvent à 219 426 937 euros, soit une augmentation de 28 484 196 euros (+14,92 %) par rapport aux budgets initiaux. Par rapport aux comptes 2019, les provisions diminuent de 18 037 211 euros.

Si l'on additionne les provisions au résultat cumulé additionné des fonds de réserve, une seule commune reste en mali, la commune de Berchem-Sainte-Agathe.

Par ailleurs, au vu du montant important des provisions (219 426 937 euros), il serait judicieux de demander aux communes, et surtout à celles en difficulté financière, lors de l'élaboration des budgets 2021 et des modifications budgétaires suivantes, d'analyser la structure de leurs provisions ainsi que leurs affectations. Les provisions non affectées à un objet précis ou qui ne sont plus nécessaires au vu de l'évolution du risque pour lequel elles avaient été constituées pourraient être réaffectées au fonds de réserve ordinaire. Un tel exercice, suite à la demande de la Tutelle, a par exemple été entamé par la commune de Schaerbeek, qui a ainsi pu diminuer ses provisions d'un montant de 2 979 369 euros par rapport au compte 2019.

Provisions pour risques et charges (19 communes ; EUR)



Résultat cumulé additionné des fonds de réserve et des provisions pour risques et charges (19 communes ; EUR)

Communes	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés 2020 - budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020 - comptes 2019	Budgets modifiés 2020 - comptes 2019	Budgets modifiés 2020 / comptes 2019
Anderlecht	27 503 873	19 814 294	24 129 434	+4 315 140	+21,78 %	-3 374 439	-12,27 %
Auderghem	24 070 312	22 901 871	23 576 242	+674 371	+2,94 %	-494 069	-2,05 %
Berchem-Sainte-Agathe	617 629	43 050	-330 368	-373 418	-867,41 %	-947 998	-153,49 %
Bruxelles ¹	80 509 253	61 997 024	61 559 077	-437 948	-0,71 %	-18 950 176	-23,54 %
Etterbeek	49 753 205	44 526 738	43 921 650	-605 087	-1,36 %	-5 831 554	-11,72 %
Evere	4 757 583	6 837 111	3 519 855	-3 317 256	-48,52 %	-1 237 728	-26,02 %
Forest	13 256 510	11 443 370	12 250 593	+807 223	+7,05 %	-1 005 917	-7,59 %
Ganshoren	17 601 070	16 353 724	12 093 864	-4 259 861	-26,05 %	-5 507 206	-31,29 %
Ixelles	47 683 607	49 069 491	49 970 853	+901 362	+1,84 %	+2 287 246	+4,80 %
Jette	13 890 889	10 873 284	10 694 449	-178 835	-1,64 %	-3 196 440	-23,01 %
Koekelberg	15 170 003	11 514 427	13 464 471	+1 950 044	+16,94 %	-1 705 532	-11,24 %
Molenbeek-Saint-Jean	27 460 856	20 992 251	24 379 112	+3 386 861	+16,13 %	-3 081 745	-11,22 %
Saint-Gilles	34 207 324	30 062 144	32 562 524	+2 500 379	+8,32 %	-1 644 801	-4,81 %
Saint-Josse-ten-Noode	8 928 884	8 538 010	7 594 141	-943 869	-11,05 %	-1 334 742	-14,95 %
Schaerbeek	89 729 665	92 905 350	79 748 700	-13 156 650	-14,16 %	-9 980 965	-11,12 %
Uccle	29 784 211	37 047 774	28 944 873	-8 102 901	-21,87 %	-839 339	-2,82 %
Watermael-Boitsfort	23 129 581	10 151 331	13 804 877	+3 653 546	+35,99 %	-9 324 704	-40,32 %
Woluwe-Saint-Lambert	20 330 356	15 860 537	15 746 251	-114 286	-0,72 %	-4 584 105	-22,55 %
Woluwe-Saint-Pierre	21 266 771	16 834 108	14 493 687	-2 340 421	-13,90 %	-6 773 084	-31,85 %
TOTAUX	529 651 582	487 765 892	472 124 285	-15 641 607	-3,21 %	-57 527 297	-10,86 %

Sources : comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

¹ Le montant du résultat cumulé additionné des réserves et des provisions du compte 2019 de la ville de Bruxelles ne prend pas en compte l'arrêté de réformation du compte 2019 de celle-ci. Cet arrêté réaffecte pour un montant de 10 millions d'euros des provisions pour risques et charges vers le fonds de réserve ordinaire. Les montants pour le budget et les modifications budgétaires de l'exercice 2020 prennent bien en compte l'arrêté et sont donc corrects.



Conclusion

CONCLUSION

Au vu des budgets modifiés, les communes dans leur ensemble disposent encore de réserves suffisantes pour faire face aux suites de la crise en 2021, à l'exception des communes de Berchem-Sainte-Agathe, d'Evere et de Schaerbeek. Celles-ci semblent ne pas disposer des marges de manœuvre suffisantes pour respecter la règle d'équilibre assouplie autorisant exceptionnellement un déficit à l'exercice propre pour autant que l'équilibre au niveau du résultat cumulé additionné des réserves ordinaires soit maintenu.

Conscient que les conséquences de la crise s'étendront sur plusieurs années encore, Bruxelles Pouvoirs locaux continuera à suivre cet impact, notamment au niveau des comptes 2020 et des budgets 2021, afin d'affiner et d'actualiser l'analyse.

Conclusion

	Comptes 2019	Budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020	Budgets modifiés 2020 - budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020 / budgets initiaux 2020	Budgets modifiés 2020 - comptes 2019	Budgets modifiés 2020 / comptes 2019
Résultat exercice propre (avec prélèvements fonctionnels)	2 960 559	-2 469 766	-53 454 460	-50 984 694		-56 415 019	
Résultat cumulé	202 959 749	203 865 432	149 825 872	-54 039 560	-26,51 %	-53 133 877	-26,18 %
Total Cumulé + réserves	312 187 434	296 823 152	252 697 348	-44 125 804	-14,87 %	-59 490 086	-19,06 %

Sources : comptes communaux 2019, budgets communaux 2020

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGES CLÉS	7
INTRODUCTION	11
1. Résultat à l'exercice propre avec prélèvements fonctionnels	12
2. Recettes et dépenses	14
2.1 Recettes	14
2.2 Dépenses	16
2.3 Sous-fonction 140 (Calamités)	18
3. Résultat cumulé	20
4. Résultat cumulé additionné des fonds de réserve	22
5. Provisions pour risques et charges	24
CONCLUSION	29

Titre de l'ouvrage

Focus BPL n°8 – Bruxelles Pouvoirs locaux

Rédaction

Direction des Finances locales
financeslocales@sprb.brussels

Mise en page

Bruxelles Pouvoirs locaux – Cellule Communication

Couverture

Bruxelles Synergie – Direction de la Communication

Éditeur responsable

Rochdi Khabazi, Directeur général

Contact

Bruxelles Pouvoirs locaux
Place Saint-Lazare 2
1035 Bruxelles
com.bpl@sprb.brussels
www.pouvoirs-locaux.brussels

Dépôt légal : 2021/11.404/3

© 2021 SPRB – Bruxelles Pouvoirs locaux – Tous droits réservés

08
05 - 2021

FOCUS



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Place Saint-Lazare 2 • 1035 Bruxelles
T +32 (0)2 204 21 11

pouvoirs-locaux@sprb.brussels
www.pouvoirs-locaux.brussels
www.servicepublic.brussels